

Embassy of Algeria
to Japan



سفارة الجزائر
باليابان

在日アルジェリア大使館

COMMUNIQUE ASSURANCE RAPATRIEMENT DE CORPS

L'Ambassade informe les ressortissants algériens établis au Japon, du lancement du produit « **Assurance Rapatriement** », destiné aux membres de la Communauté Nationale à l'Étranger. Ce produit est commercialisé par la Société d'Assurance de Prévoyance et de Santé (SAPS), dont le capital social est souscrit par la Société Algérienne d'Assurances (SAA), la Banque de Développement Local (BDL), la Banque Agricole de Développement Rural (BADR) et la Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France (MACIF).

Toute personne physique et/ou chef de famille peut adhérer, individuellement ou en formule famille, au contrat rapatriement de corps, soit par internet (site web : www.spas.dz), soit directement auprès des agences de la SAPS ou celles conventionnées de la SAA, la BDL ou de la BADR.

Le coût annuel de la souscription s'élève à :

- Célibataire/Veuf (ve)/Divorcé (e) : 25 Euros ;
- Couple : 50 Euros ;
- Couple avec un ou deux enfants : 60 Euros ;
- Couple avec trois enfants : 75 Euros ;
- Couple avec quatre enfants et plus : 90 Euros

Des réductions sont accordées pour les souscriptions de groupe (plus de 50 personnes) en fonction du nombre d'assurés et la souscription individuelle (pour 1 personne) faite en Algérie peut être réglée en DA sans obligation de change.

Pour le règlement des cotisations à partir du pays de résidence, les virements sont à adresser au compte de la SAPS auprès de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) :

Code banque BEA : 002

Code agence du ravin : 095

Code RIB : 00200095095220023522

Code Swift : BEXADZAL095